



## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

### SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

#### I.1) Nom et adresses :

##### **Syndicat Mixte de Pierrefonds**

Chemin de l'aérodrome – BP36

97451 Saint-Pierre Cedex

Tél. : 02.62.35.50.59

Fax. : 02.62.35.45.15

Courriel : [d.miquel@pierrefonds.aeroport.fr](mailto:d.miquel@pierrefonds.aeroport.fr)

Code NUTS : FRY40

Code d'identification national : 259 741 007 00035

#### **Adresse(s) internet :**

Adresse principale : <https://www.pierrefonds.aeroport.fr/>

Adresse du profil d'acheteur : <https://marches-publics-smp.omnikles.com>

#### I.2) Procédure conjointe

#### I.3) Communication :

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://marches-publics-smp.omnikles.com>

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :** le ou les point(s) de contact susmentionné(s).

**Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :** par voie électronique via : <https://marches-publics-smp.omnikles.com>, au(x) point(s) de contact susmentionné(s).

La communication électronique requiert l'utilisation d'outils et de dispositifs qui ne sont pas généralement disponibles. Un accès direct non restreint et complet à ces outils et dispositifs est possible gratuitement à l'adresse : <https://marches-publics-smp.omnikles.com> .

#### I.4) Type de pouvoir adjudicateur : Autre

#### I.5) Activité principale : Activités aéroportuaires

### SECTION II : OBJET

#### II.1) Etendue du marché

**II.1.1) Intitulé :** Etude de positionnement stratégique de l'aéroport de Saint-Pierre - Pierrefonds.

Numéro de référence : 2021-003

**II.1.2) Code CPV principal :** 71311240-5

**II.1.3) Type de marché :** Services.

**II.1.4) Description succincte :** Etude de positionnement stratégique de l'aéroport de Saint-Pierre - Pierrefonds

**II.1.5) Valeur totale estimée :**

Le montant estimé est de 150k€ HT

**II.1.6) Information sur les lots :**

Ce marché est divisé en lots : non.

#### II.2) Description

**II.2.1) Intitulé**

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :**

### **II.2.3) Lieu d'exécution :**

Code NUTS : FRY40

Lieu principal d'exécution : Ile de La Réunion

### **II.2.4) Description des prestations :** Etude de positionnement stratégique de l'aéroport de Saint-Pierre – Pierrefonds.

L'étude doit aborder, à minima, les sujets suivants :

- ✓ Le positionnement stratégique de la plateforme de Pierrefonds aux horizons 2030 et 2040,
- ✓ L'insertion de l'aéroport dans son environnement socio-économique,
- ✓ La pertinence économique de ses projets à court, moyen ou long terme, avec l'établissement d'un plan d'affaires aux horizons 2030 et 2040,
- ✓ La complémentarité entre les deux aéroports réunionnais (Roland-Garros au Nord et Pierrefonds au Sud),
- ✓ L'insertion de l'aéroport dans la problématique des transports et de la mobilité dans l'océan indien et, au-delà éventuellement, dans les liaisons avec la métropole,
- ✓ Les problématiques environnementales.

### **II.2.5) Critères d'attribution :**

Critère(s) de qualité :

- Valeur technique / Pondération : 70

Coût :

- Valeur prix / Pondération : 30

### **II.2.6) Valeur estimée :**

Le coût des études est estimé à 150k€ HT

### **II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :**

Durée en mois : 3

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non.

### **II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

### **II.2.10) Variantes :**

Des variantes seront prises en considération : non.

### **II.2.11) Information sur les options :**

Options : non.

### **II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**

### **II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

Identification du projet :

### **II.2.14) Informations complémentaires**

## **SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**

### **III.1) Conditions de participation**

#### **III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :**

Liste et description succincte des conditions :

La présentation du candidat qui comporte :

- l'identification du candidat. En cas de groupement, elle précise l'identification des membres du groupement, la forme du groupement, la désignation du mandataire ;
- les pouvoirs de la personne habilitée à engager les candidatures. En cas de groupement, un document d'habilitation signé par les autres membres du groupement ;
- une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L 2141-1 et suivants du code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ;
- aptitude à exercer l'activité professionnelle ;
- La copie du bulletin d'inscription au registre du commerce et des sociétés ou un document équivalent notamment lorsque le candidat est étranger ;
- capacité économique et financière ;
- Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires dans les domaines d'activité faisant l'objet du marché public, portant sur les TROIS (3) derniers exercices disponibles.

Pour les entreprises dont la création est inférieure à 1 an, le récépissé du dépôt de déclaration auprès du Centre de Formalité des Entreprises justifiera l'absence de cette déclaration concernant le chiffre d'affaires.

Dans ce cas, l'entreprise est autorisée à justifier sa capacité financière par tous moyens, notamment par une déclaration appropriée de banques.

Capacité technique et professionnelle :

- La présentation d'une liste des prestations exécutées de même nature que l'objet du marché. Les prestations effectuées sont prouvées par des attestations du destinataire public ou privé ou, à défaut, par une déclaration sur l'honneur du dirigeant du candidat ou du membre concerné en cas de groupement.
- - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat ou des membres du groupement et l'importance du personnel d'encadrement.
- - L'indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de conduite des travaux de même nature que celle du marché public ;

Compétences minimales exigées :

- Conception de plateformes aéroportuaires
- Stratégie d'entreprise
- Stratégie territoriale
- Transport aérien
- Maîtrise d'ouvrage
- Études d'impact et socio-économiques
- Etudes de déplacement
- Programmation économique

### **III.1.2) Capacité économique et financière**

### **III.1.3) Capacité technique et professionnelle**

### **III.1.5) Informations sur les marchés réservés**

## **III.2) Conditions liées au marché**

### **III.2.1) Information relative à la profession**

### **III.2.2) Conditions particulières d'exécution**

### **III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché :**

Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des principaux responsables chargés de l'exécution du marché.

### **III.2.4) Marché éligible au MPS**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peuvent être effectuées par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non.

### **III.2.5) Modalités essentielles de financement et de paiement**

Financement : Région Réunion / Ressources propres

Paieement : par virement sous 30 jours

## **SECTION IV : PROCEDURES**

### **IV.1) Description**

**IV.1.1) Type de procédure** : adaptée

### **IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**

**IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**

### **IV.1.6) Enchère électronique**

### **IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui.

## **IV.2) Renseignements d'ordre administratif**

### **IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure**

**IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation** : le 06/07/2021 à 12 h 00 (heures locales)

**IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**

### **IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :**

Français.

**IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :**

Durée en mois : 6 (à compter de la date limite de réception des offres).

**IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres :**

Date : à partir du 07/07/2021

**SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES****VI.1) Renouvellement :**

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

**VI.2) Informations sur les échanges électroniques :**

La facturation en ligne sera acceptée via la plateforme Chorus-Pro.

**VI.3) Informations complémentaires :**

L'heure de la date limite de la réception des offres est basée sur l'heure Réunion (+4 GMT)

Le Dossier Consultation des Entreprises (DCE) est disponible par téléchargement sur la plateforme dématérialisée du Syndicat Mixte de Pierrefonds <https://marches-publics-smp.omnikles.com>.

Les entreprises n'ont plus l'obligation de s'identifier sur la plateforme dématérialisée du Syndicat Mixte de Pierrefonds lors du retrait du DCE, mais nous attirons l'attention du candidat sur le fait que l'absence d'identification implique l'impossibilité pour le Syndicat Mixte de l'alerter sur les éventuelles modifications apportées au DCE en cours de consultation.

**VI.4) Procédures de recours****VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal administratif de la Réunion, 27, rue Félix Guyon CS 61107, F - 97404 Saint Denis,

Tél : +262 262924360, courriel : greffe.ta-st-denis-de-la-reunion@juradm.fr, Fax : +262 262924362

**VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation****VI.4.3) Introduction de recours :**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : recours en référé contractuel visé aux articles L.551-13 et suivants et R. 551-7 et suivants du code de justice administrative peut être intenté soit dans le délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché soit, en l'absence d'avis d'attribution, dans le délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat,- recours au fond articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, dans le délai de 2 mois: soit à compter de la notification de la décision de rejet, soit à compter de la publication de l'avis d'attribution.

**VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours**

:

Tribunal administratif de la Réunion, 27, rue Félix Guyon CS 61107, F - 97404 Saint Denis,

Tél : +262 262924360, courriel : greffe.ta-st-denis-de-la-reunion@juradm.fr, Fax : +262 262924362

**VI.5) Date d'envoi du présent avis : 07/06/2021**